



Pôle enfance - jeunesse

Dossier d'inscription unique

Année scolaire 2025-2026

La Ruche d'Ernest – La Passerelle – Restauration scolaire – Transport scolaire
Accueil Périscolaire Scolaire (A.P.S.) avant et après la classe (transport compris)

**DOSSIER À RETOURNER COMPLET AVEC LES PIÈCES JOINTES
AU PÔLE ENFANCE - JEUNESSE AVANT LE VENDREDI 27 JUIN 2025 DERNIER DÉLAI
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ.
Chaque enfant doit être inscrit aux services qu'il fréquente.**

Liste des documents à remettre

- Fiche famille
- Fiche sanitaire de liaison
- 2 photographies d'identité par enfant (format identité)
- Attestation d'assurance extra-scolaire (une par enfant)
- Attestation M.S.A. (pour l'année) ou si pas de numéro d'allocataire CAF, avis d'imposition 2024
- Copie des vaccins pour chaque enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Fiche enfant (une par enfant)
- Fiche activité (une par enfant)

Si applicables :

- Décharge de responsabilité (fournie par le Pôle enfance-jeunesse)
- Copie de la décision de justice
- Copie du P.A.I.** alimentaire ou autre
- Attestation d'attribution M.D.P.H. ou versement A.E.E.H. (CAF)
- Si prélèvement automatique : règlement financier + RIB (pour les familles ayant mis en place un prélèvement automatique l'année précédente, le renouvellement de ce moyen de paiement est automatique.)



Les informations recueillies par le Pôle enfance-jeunesse de la Ville de Luynes font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion des inscriptions. Ces données sont destinées à la Ville de Luynes, qui est responsable de leur traitement, ainsi que, le cas échéant à ses prestataires situés dans l'Union Européenne. Vos données sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion administrative des inscriptions. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits, en contactant le délégué à la protection des données (D.P.O.) en adressant votre demande à l'adresse électronique dpo@recia.fr ou par courrier postal (avec copie du recto de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) à l'adresse suivante : Mairie de Luynes, Place des Victoires B.P. 16 37230 LUYNES



Aide-mémoire



Pôle enfance - jeunesse

Gestion des dossiers :

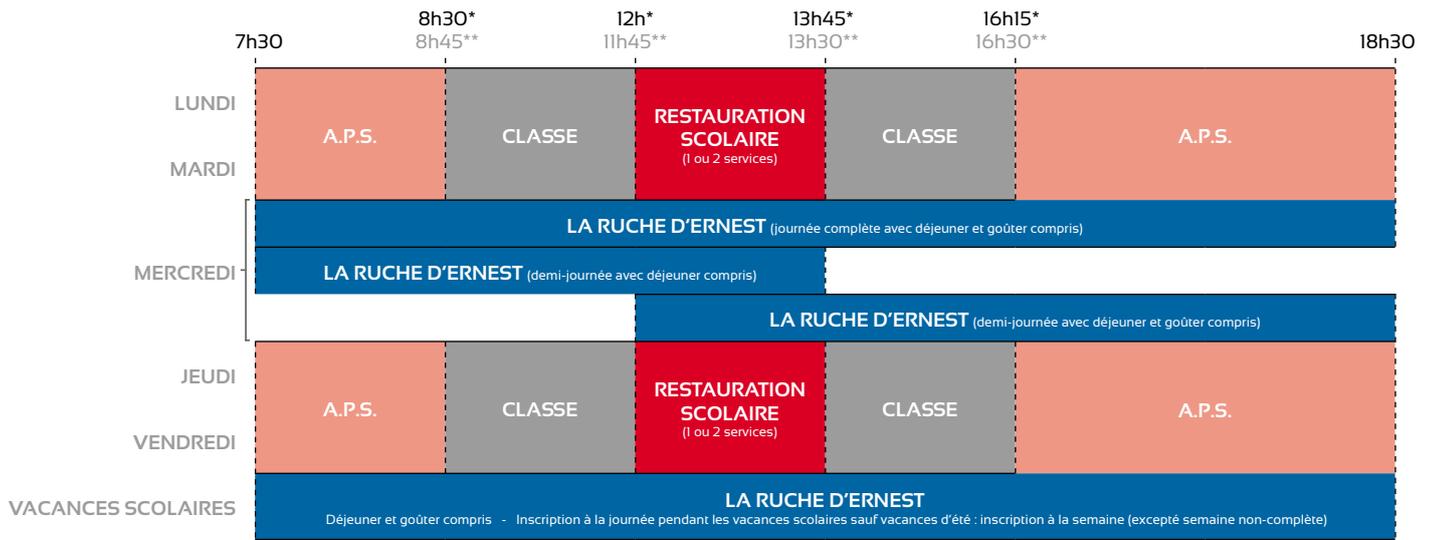
Clarisse BOUREAU
Laëtitia GÉRAUD
Claudie PAPIN LALOY

13 rue Saint-Venant 37230 LUYNES
02 47 55 63 00 - poleenfancejeunesse@luynes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h30

LES ÉCOLES ET LES CYCLES DES ÉLÈVES

			Direction	
CYCLE 1	Petite, moyenne et grande sections de maternelle	École Suzanne Herbinère-Lebert	Raphaël MICHEL	02 47 55 54 02
CYCLE 2	CP, CE1 et CE2	École Louis Pasteur	Nathalie COUTELLE	02 47 55 50 75
CYCLE 3	CMI et CM2	École Albert Camus	Bruno CLÉMENTÉ	02 47 55 53 44

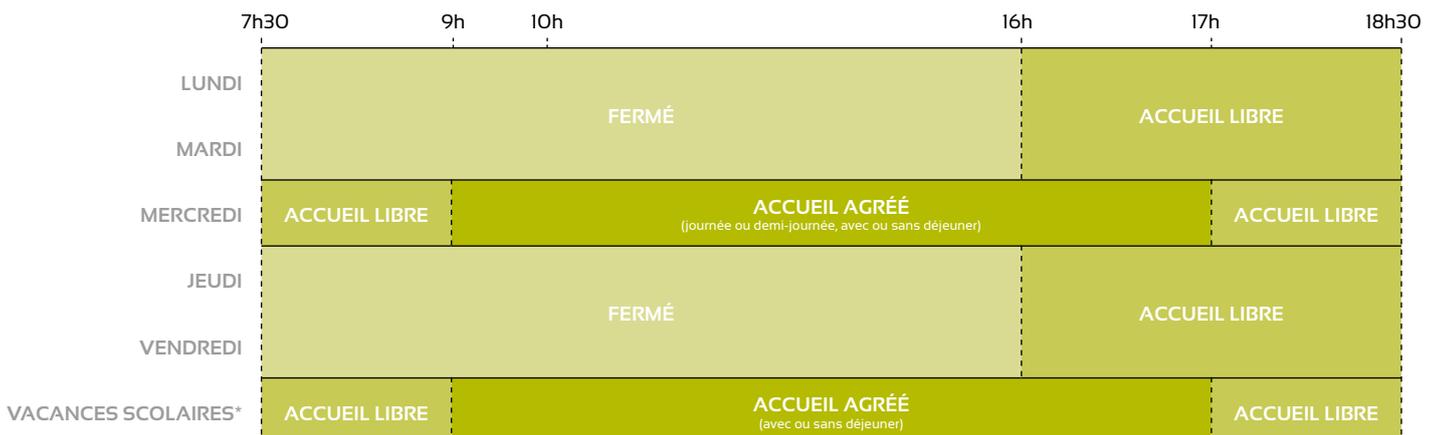
LA SEMAINE DE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE



* Horaires appliqués pour les classes de maternelle à l'école Suzanne Herbinère-Lebert et CP, CE1 et CE2 à l'école Louis Pasteur

** Horaires appliqués pour les classes de CMI et CM2 à l'école Albert Camus

UNE SEMAINE À LA PASSERELLE





Calendrier scolaire 2025-2026

- Date limite d'inscription pour les prochaines vacances
- Fermeture du Pôle enfance - jeunesse

Vacances scolaires :

- Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
- Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
- Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Janv. 2026	Fév. 2026	Mars 2026	Avril 2026	Mai 2026	Juin 2026	Juil. 2026	Août 2026
L 1	M 1	S 1	L 1	J 1	D 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	S 1
M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2	D 2
M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3	L 3
J 4 RENTRÉE	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4	M 4
V 5	D 5	M 5	V 5	L 5	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5
S 6	L 6	J 6	S 6	M 6	V 6	V 6	L 6	M 6	S 6	L 6	J 6
D 7	M 7	V 7	D 7	M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7
L 8	M 8	S 8	L 8	J 8	D 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	S 8
M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	L 9	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9
M 10	V 10	L 10	M 10	S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10
J 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11	S 11	M 11
V 12	D 12	M 12	V 12	L 12	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12
S 13	L 13	J 13	S 13	M 13	V 13	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13
D 14	M 14	V 14	D 14	M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14
L 15	M 15	S 15	L 15	J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15	S 15
M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16
M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17
J 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18	S 18	M 18
V 19	D 19	M 19	V 19	L 19	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19
S 20	L 20	J 20	S 20	M 20	V 20	V 20	L 20	M 20	S 20	L 20	J 20
D 21	M 21	V 21	D 21	M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21
L 22	M 22	S 22	L 22	J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22
M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23
M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24
J 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	M 25	S 25	L 25	J 25	S 25	M 25
V 26	D 26	M 26	V 26	L 26	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26
S 27	L 27	J 27	S 27	M 27	V 27	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27
D 28	M 28	V 28	D 28	M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28
L 29	M 29	S 29	L 29	J 29	D 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29	S 29
M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	L 30	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30
	V 31	M 31	S 31	S 31	M 31	M 31		D 31	V 31	L 31	L 31

AGRÉÉ S.D.J.E.S.¹ ET P.M.I.²

La Ruche d'Ernest

Pour les enfants de 3 à 13 ans
Quotient familial



VACANCES SCOLAIRES

Sauf vacances de Noël



NON AGRÉÉ



Conseil municipal des Jeunes

Pour les 10-17 ans
Coordonné par La Passerelle



AGRÉÉ S.D.J.E.S.¹ SAUF ACCUEIL LIBRE

La Passerelle

Pour les 10-17 ans dès le CM2
Quotient familial + cotisation annuelle



VACANCES SCOLAIRES

Sauf 2^{èmes} semaines des vacances scolaires, vacances de Noël et 3 premières semaines d'août

Pôle enfance - Jeunesse

Le pôle est un service municipal qui gère les inscriptions de l'ensemble des services. Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal.

Dossier valable de la rentrée scolaire à la fin des vacances d'été.

NON AGRÉÉ

Transport scolaire

Enfants scolarisés dans les écoles publiques de Luynes



VACANCES SCOLAIRES

NON AGRÉÉ

Restauration scolaire

Enfants scolarisés dans les écoles publiques de Luynes



VACANCES SCOLAIRES

AGRÉÉ S.D.J.E.S.¹ ET P.M.I.²

A.P.S.

Avant et après la classe (transport compris)
Enfants scolarisés dans les écoles publiques et privée de Luynes
Tarifs forfaitaires



VACANCES SCOLAIRES

¹ Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

² Protection maternelle et infantile